

GRILLE D'ÉVALUATION DES MODULES DE FORMATION PRATIQUE

Modalités d'évaluation :

Chaque module de formation pratique donne lieu :

- à une évaluation formative intermédiaire, dont le statut est prospectif à mi-parcours du module,
- et une évaluation sommative finale au terme du module.

L'évaluation porte sur la-les situation-s de pratique faisant l'objet de l'analyse de la pratique psychomotrice, ainsi que sur les expériences contextualisantes.

Evaluation formative intermédiaire

Elle donne lieu à une appréciation de la progression de l'étudiant dans ses apprentissages pour chacune des compétences ; elle permet à l'étudiant de se représenter l'évolution nécessaire pour atteindre les compétences attendues en fin de période de formation pratique et les objectifs d'apprentissage décrits dans le contrat pédagogique.

La progression pour chaque compétence est qualifiée en regard du temps écoulé et encore à disposition selon les critères suivants et du niveau attendu :

- Suffisamment développée
- En voie de développement
- Insuffisamment ou pas développée

En regard du niveau attendu et du temps écoulé et restant ainsi que du niveau attendu, et à titre prospectif, l'ensemble de la progression de l'étudiant est qualifiée selon les notations :

- A = résultat remarquable avec quelques insuffisances mineures
- B = résultat supérieur à la moyenne malgré un certain nombre d'insuffisances ;
- C = travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances ;
- D = travail honnête mais comportant des lacunes importantes ;
- E = le résultat satisfait aux critères minimaux ;
- F = le résultat est tout à fait insuffisant.

Evaluation sommative finale

L'évaluation donne lieu à l'appréciation des compétences de l'étudiant en regard des compétences attendues la fin du module de formation pratique.

Il apprécie globalement l'évolution de l'étudiant sur l'entier du module, ainsi que ses prestations dans la perspective des objectifs de l'année suivante.

En regard des compétences attendues décrites dans la grille et des objectifs d'apprentissage du contrat pédagogique, l'intégration des compétences de l'étudiant est qualifiée selon les notations :

- A = résultat remarquable avec quelques insuffisances mineures
- B = résultat supérieur à la moyenne malgré un certain nombre d'insuffisances ;
- C = travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances ;
- D = travail honnête mais comportant des lacunes importantes ;
- E = le résultat satisfait aux critères minimaux ;
- F = le résultat est tout à fait insuffisant.

La notation attribuée a valeur de notation du module.

Les axes principaux de formation concernant l'expérience d'interventions en psychomotricité sont:

Niveau I :

- S'impliquer en tant qu'observateur-participant à la conduite de séances de psychomotricité, menée par le praticien formateur (1^{er} semestre) ;
- Réaliser des conduites de séquences d'intervention puis de séances sous le regard du praticien formateur (2^{ème} semestre).

Niveau II :

- Co-conduire et co-élaborer un projet thérapeutique avec le praticien formateur (1^{er} semestre) ;
- Construire, réaliser et ajuster le projet thérapeutique (2^{ème} semestre) ;
- Dans la mesure des conditions institutionnelles et de la prise en charge ainsi que des compétences de l'étudiant-e, assurer quelques séances avec le patient/ le groupe suivi, hors du regard du praticien formateur (fin du 2^{ème} semestre).

Niveau III :

- Construire, réaliser et ajuster des interventions/ projets avec une autonomie croissante et en collaboration avec les différents partenaires concernés (institution, réseau, famille, etc.).

Le tableau des compétences attendues par niveau de formation et les grilles d'évaluations formative et sommative des praticiens formateurs figurent dans la suite de ce document.

TABLEAU DES COMPETENCES AU COURS DE LA FORMATION

| NIVEAU DE FORMATION | FORMATION PRATIQUE I conduisant à « compétence partielle » | FORMATION PRATIQUE II conduisant à « compétence affirmée » | FORMATION PRATIQUE III conduisant à « compétence experte » |
|---|--|---|--|
| SITUER SON ACTION DANS UNE RELATION D'AJUSTEMENT MUTUEL | <ul style="list-style-type: none"> - s'engager corporellement et de façon ludique - développer des capacités d'ajustement corporel, émotionnel, relationnel et cognitif dans la relation à l'autre - se positionner comme observateur participant puis comme acteur de séquences/ séances | <ul style="list-style-type: none"> - prendre en compte les mouvements corporels et psychiques lors des ajustements en jeu dans la situation -ajuster les supports de communication aux besoins de la situation -développer sa capacité d'observation des mouvements corporels, émotionnels, relationnels et cognitifs lors de l'action | <ul style="list-style-type: none"> - ajuster son engagement corporel, émotionnel et relationnel dans la continuité - s'ajuster et soutenir l'implication de l'utilisateur - accueillir et s'ajuster aux situations imprévues en leur accordant du sens |
| PERCEVOIR, ACCUEILLIR, ANALYSER | <ul style="list-style-type: none"> Développer sa capacité à percevoir et à analyser: - ses propres expériences (corporelles, émotionnelles, relationnelles et cognitives) - les caractéristiques de l'organisation psychomotrice (compétences et difficultés) de l'utilisateur - les expériences de l'utilisateur - les liens entre mouvements corporels, émotionnels et psychiques | <ul style="list-style-type: none"> Identifier et analyser durant l'action et après-coup : - ses propres mouvements internes et leur transformation - le développement psychomoteur et l'organisation psychomotrice (compétences et difficultés) de l'utilisateur - les expériences psychomotrices de l'utilisateur - les liens entre mouvements corporels, émotionnels, psychiques et relationnels | <ul style="list-style-type: none"> Donner sens et prendre en compte: - à ses mouvements internes en portant une attention conjointe à leur différents modes d'expression (en termes d'agir, de sentir, de penser, etc.) - aux manifestations psychomotrices de l'utilisateur en lien avec le processus d'intervention - aux effets de l'intervention et s'y ajuster de manière à soutenir l'évolution de l'utilisateur |
| STRUCTURER SES MODES D'INTERVENTION | <ul style="list-style-type: none"> - se montrer sensible au cadre, à la structure - identifier les dimensions en jeu dans la séance/intervention - planifier ses actions en séance en concertation avec le PF - imaginer des enrichissements à partir du déroulement de la séance/intervention | <ul style="list-style-type: none"> - poser et expliciter le cadre de son action en séance et de son intervention à plus long terme - structurer son intervention en lien avec les éléments perçus comme significatif au cours de l'interaction - développer des d'enrichissements en lien avec les potentialités de la situation au cours et en fonction de l'évolution de l'intervention | <ul style="list-style-type: none"> - construire et mener de manière autonome un projet d'intervention - prendre en compte les éléments significatifs, relatifs à l'utilisateur et à son contexte pour ajuster le projet d'intervention - Confronter et reformuler ses objectifs en fonction de l'évolution de la situation |
| PRATIQUER EN REFLEXIVITE | <ul style="list-style-type: none"> - chercher à prendre du recul pour penser durant l'action - chercher à faire de liens avec les références théoriques et méthodologiques - proposer quelques hypothèses de compréhension permettant de donner sens aux événements/ situations rencontrés durant la séance/l'intervention | <ul style="list-style-type: none"> - se questionner sur le déroulement de la situation lors de l'action - formuler des hypothèses de compréhension concernant les besoins, compétences et difficultés de l'utilisateur - ajuster ses interventions en fonction des hypothèses formulées - étayer sa réflexion en explicitant ses références théoriques et méthodologiques | <ul style="list-style-type: none"> - penser son action et en tirer des conséquences pour la réguler et la conceptualiser, y compris dans l'action - évaluer et reformuler régulièrement ses hypothèses de compréhensions en les étayant sur des références théoriques et méthodologiques - évaluer ses interventions et rechercher des solutions nouvelles/innovantes face aux situations rencontrées |

Filière psychomotricité

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>MOBILISER ET FAVORISER L'IMPLICATION DE L'ENVIRONNEMENT</p> | <ul style="list-style-type: none"> - s'informer des différents contextes de l'intervention - tenir compte des autres partenaires (intervenants et famille) de l'intervention - prendre connaissance des différents modes de communication entre les partenaires de l'intervention | <ul style="list-style-type: none"> - tenir compte des contextes de l'intervention pour s'ajuster en conséquence - intégrer les apports de la collaboration interprofessionnelle à sa réflexion - s'impliquer de manière adéquate dans des relations de co-construction avec l'environnement familial et thérapeutique | <ul style="list-style-type: none"> - se positionner clairement dans la collaboration interprofessionnelle - soutenir et ajuster les différents modes de communication avec les partenaires (intervenants et famille) concernés dans une perspective de co-construction - promouvoir certaines activités spécifiques, propices au développement psychomoteur et psychocorporel |
| <p>ETRE ACTEUR DANS LE PROCESSUS INSTITUTIONNEL ET SOCIAL</p> | <ul style="list-style-type: none"> - considérer l'importance de transmettre les connaissances relatives aux interrelations entre corps et psychisme - explorer la portée des actions relatives au champ de la psychomotricité (éducation, prévention et pédagogie thérapeutique) | <ul style="list-style-type: none"> - se montrer sensible à l'importance de communiquer sur les apports de la psychomotricité à des tiers - proposer des interventions spécifiques au champ de la psychomotricité dans la perspective de soutien à l'évolution | <ul style="list-style-type: none"> - faire connaître l'importance des interrelations corps et psychisme lors de ses interventions auprès de tiers et sensibiliser les différents partenaires institutionnel, politique, sociaux au champ de la psychomotricité - collaborer à la définition du projet institutionnel et social pour l'utilisateur en soutenant son développement et son évolution - mobiliser des compétences développées dans le champ thérapeutique en les transférant au niveau préventif et/ou pédagogique |
| <p>ASSUMER LES DEVOIRS ET DILEMMES ETHIQUES</p> | <ul style="list-style-type: none"> - se montrer sensible aux dimensions éthiques et déontologiques de la profession - se référer aux valeurs de l'institution et aux autorités compétentes - se questionner sur la qualité de son engagement | <ul style="list-style-type: none"> - prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de la profession dans le cadre de l'intervention - se situer par rapport aux valeurs de l'institution et prendre en compte les autorités compétentes - entretenir une réflexion sur la qualité de son engagement professionnel et une capacité de remise en question | <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir une éthique et déontologie professionnelle dans le cadre de son intervention - travailler en lien avec les valeurs de l'institution et les autorités compétentes - auto-évaluer son intervention avec un souci constant de qualité d'engagement professionnel |

Percevoir, accueillir, analyser

(Cochez l'indication correspondante)

- Suffisamment développée
- En voie de développement
- Insuffisamment ou pas développée

Commentaire :

Structurer ses modes d'intervention

(Cochez l'indication correspondante)

- Suffisamment développée
- En voie de développement
- Insuffisamment ou pas développée

Commentaire :

Pratiquer en réflexivité

(Cochez l'indication correspondante)

- Suffisamment développée
- En voie de développement
- Insuffisamment ou pas développée

Commentaire :

Mobiliser et favoriser l'implication de l'environnement proche

(Cochez l'indication correspondante)

- Suffisamment développée
- En voie de développement
- Insuffisamment ou pas développée

Commentaire :

Etre acteur dans le processus institutionnel et/ ou social

(Cochez l'indication correspondante)

- Suffisamment développée
- En voie de développement
- Insuffisamment ou pas développée

Commentaire :

Assumer les devoirs et dilemmes éthiques

(Cochez l'indication correspondante)

- Suffisamment développée
- En voie de développement
- Insuffisamment ou pas développée

Commentaire :

Commentaires généraux/ Autres:

(engagement de l'étudiant, régularité de présence et d'investissement, application au travail, disponibilité aux demandes et propositions, réceptivité aux apports de l'analyse de la pratique, conscience professionnelle, etc.)

| | |
|---|---|
| <p>EVALUATION FORMATIVE : <i>(cocher à titre indicatif)</i></p> <p>Le processus d'apprentissage est à ce jour:</p> <p><input type="checkbox"/> Suffisamment développé</p> <p><input type="checkbox"/> En voie de développement</p> <p><input type="checkbox"/> Insuffisamment ou pas développé</p> | <p>NOTATION A VALEUR PROSPECTIVE <i>(de A excellent à F insuffisant)</i></p> <p style="text-align: center;"><input type="text"/></p> |
| <p>SIGNATURES :</p> <p>Praticien-ne formateur-trice <i>(a pris connaissance du rapport de l'étudiant)</i></p> <p>Etudiant-e</p> | |

EVALUATION FINALE : COMPTE RENDU DU PRATICIEN FORMATEUR

**A RETOURNER AU RESPONSABLE DE LA VOLEE
AVANT LE DEBUT DE LA SEMAINE 26 DE L'ANNEE CIVILE**

Niveau de formation : I II III
(Cochez l'indication correspondante)

Nom et prénom de l'étudiant² :

Lieu de formation pratique :

Nom et prénom du praticien formateur :

COMPETENCES ATTENDUES EN FIN DE PERIODE I

Situer son action dans une relation d'ajustement mutuel

- En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour suffisante ;
- En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour insuffisante.

Commentaire

² Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte

Percevoir, accueillir, analyser

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour suffisante ;

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour insuffisante.

Commentaire

Structurer ses modes d'intervention

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour suffisante ;

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour insuffisante.

Commentaire

Pratiquer en réflexivité

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour suffisante ;

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour insuffisante.

Commentaire

Mobiliser et favoriser l'implication de l'environnement proche

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour suffisante ;

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour insuffisante.

Commentaire

Etre acteur dans le processus institutionnel et/ ou social

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour suffisante ;

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour insuffisante.

Commentaire

Assumer les devoirs et dilemmes éthiques

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour suffisante ;

En regard des compétences attendues et des objectifs d'apprentissage, l'évolution est à ce jour insuffisante.

Commentaire

Commentaires généraux/ autres:

(engagement de l'étudiant, régularité de présence et d'investissement, application au travail, disponibilité aux demandes et propositions, réceptivité aux apports de l'analyse de la pratique, conscience professionnelle, etc.)

NOTATION FINALE

(de A excellent à F insuffisant)

SIGNATURES :

Le praticien formateur
(a pris connaissance du rapport de l'étudiant)

L'étudiant-e